



Canton de Vaud
TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Av. Eugène-Rambert 15
1014 Lausanne

*Communication adressée aux
destinataires mentionnés
au verso ou en annexe*

Exemplaire pour

Chambre de l'aménagement et des constructions
Tél : 021/316 12 52

Maître
Jean-Claude PERROUD
Avocat
Case postale 7283
1002 Lausanne

COPIE

Lausanne, le 8 avril 2005/mm

AC.2004.0258 (FK) Recours ASPJ, Garage Derbi Sàrl, Pro Natura Vaud et Suisse, Christa et Anthony Francis Morris, Commune de Gingins et AGTG et consorts c/ décision du Département de la sécurité et de l'environnement du 8 novembre 2004 (plan d'extraction et demande simultanée de permis d'exploiter un gisement "Ban-Parelliet" sur le territoire des Communes de Gingins et de Trélex)

CONVOCAATION

Le Tribunal administratif tiendra audience le

mercredi 8 juin 2005 à 08:30

à Trélex, dans une salle que la municipalité est invitée à tenir à disposition et dont elle est priée de préciser l'emplacement au tribunal, ainsi qu'aux autres destinataires de la présente.

Si une partie ne se présente pas, le tribunal procédera malgré son absence.

Les mandataires qui représentent une partie sont chargés de prévenir leur client, qui ne recevra pas d'autre convocation.

La secrétaire:

Monique Masini

Copie à:
François Kart, juge
Bernard Dufour, assesseur
Bertrand Dutoit, assesseur
Cyrille Bugnon, greffier